

66624 01.02.2  
réserve

# COMMUNE DE CARROUGE

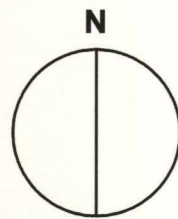
" LA CROIX D'OR - LE MOTTEY "

COORDONNEES : 548'200 / 161'240

548'500 / 161'260

## MODIFICATION DU PLAN GENERAL D'AFFECTATION

Modification de la zone agricole, de la zone intermédiaire et de la zone à occuper par plan de quartier



Echelle 1 / 2'500  
Numéro 995  
Date 09.07.1999  
10.12.1999

KUNZ FERLENS  
PLAREL LAUSANNE

Approuvé par la Municipalité

le 08.02.1999

Syndic

Secrétaire

Soumis à l'enquête publique

du 21.09.1999 au 20.10.1999

Au nom de la Municipalité

Syndic

Secrétaire

Adopté par le Conseil de la Commune

le 09.11.1999

Président

Secrétaire

Approuvé par le Département des infrastructures du canton de Vaud

Lausanne, le 17 JAN. 2000

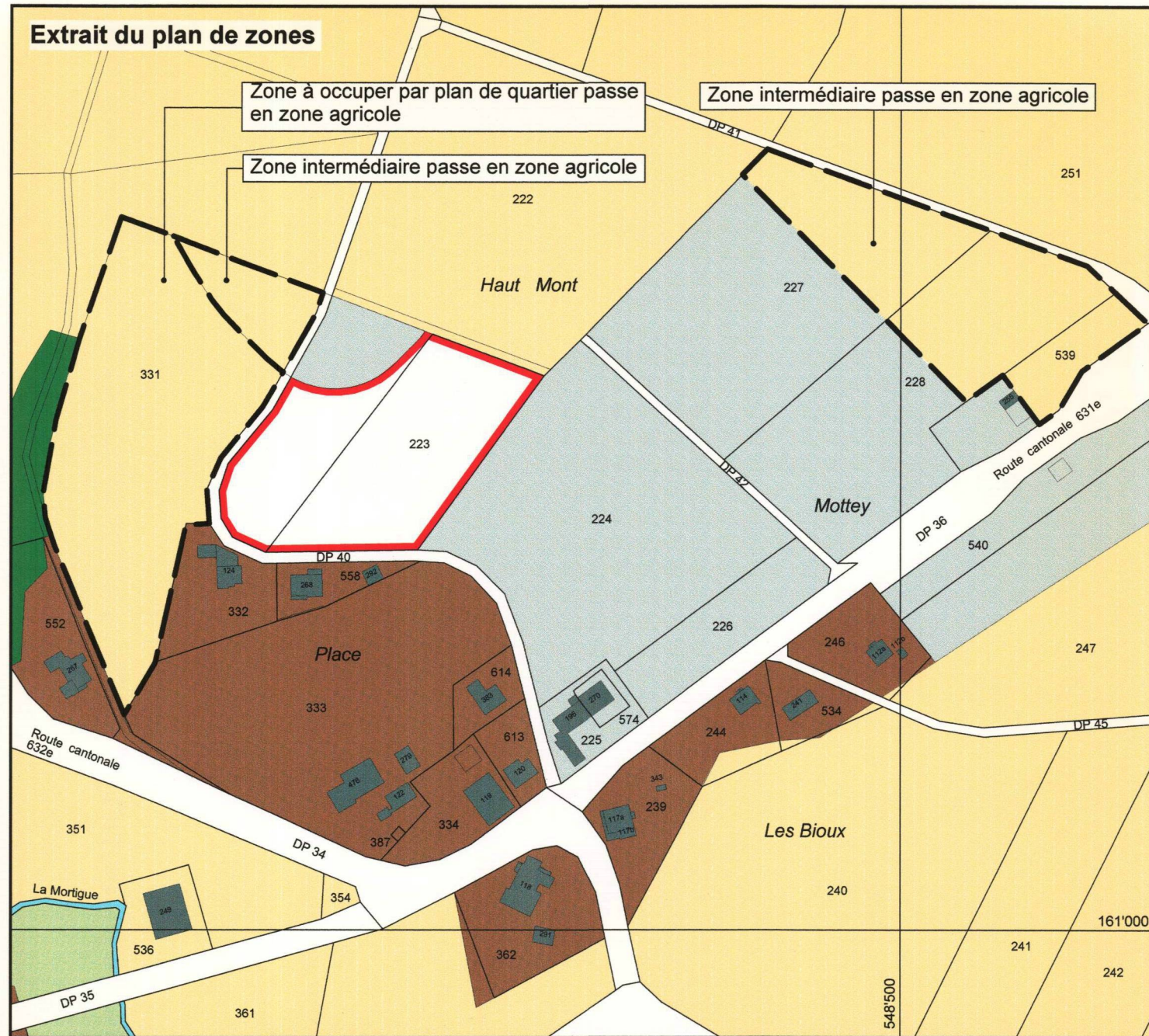
Le Chef du Département



**CERTIFIE CONFORME**

Service de l'aménagement du territoire

C. Rossi



### LEGENDE

- Zone de village
- Zone à occuper par plan de quartier (faible densité)
- Zone de verdure
- Zone intermédiaire
- Zone agricole
- Forêts

### PROPRIETAIRES

227	PERRET Edmond	10'953 m2
228	Commune de Carrouge	9'253 m2
331	Commune de Carrouge	72'201 m2
539	Société d'agriculture de Mézières et environs	2'257 m2

Conformément aux dispositions de la législation sur l'environnement, le degré de sensibilité au bruit III est attribué à la zone agricole